

COMMUNE DE CHAPAREILLAN  
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	20
Votants	21

L'an deux mille vingt-trois le **02 mai**, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 26 avril 2023

**Présents** : Martine VENTURINI, Valérie IMBAULT-HUART, Fabrice BLUMET, Emmanuelle GIOANETTI, Roland SOCQUET-CLERC, Valérie SACLIER, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Annalisa DEFILIPPI, Gisèle MOTTA, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Jean MIELLET, Olivier BOURQUARD, Nathalie UCHET, René PORTAY, Jean-Michel CHALONS.

**Absents et Excusés** : Malika MANCEAU, Suan HIRSCH, Bruno BERLIOZ (pouvoir à Jean MIELLET)

**OBJET** : TARIFS COMMUNAUX – SERVICE ENFANCE  
28 – 02/05/2023

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle GIOANETTI adjointe au maire, et sur sa proposition,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de voter les tarifs de la commune applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2023 comme référencé dans le tableau ci-annexé pour le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, l'ALSH extrascolaire.

Le conseil municipal adopte à 17 voix pour et 3 voix contre Jean MIELLET (porteur du pouvoir de Bruno BERLIOZ), Olivier BOURQUARD et 1 abstention Jean-Michel CHALONS

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME

Martine VENTURINI  
Maire

Affiché le : 09 MAI 2023

